

Décembre 2018

# Signal

de Segny

*Journal de la commune de Segny*



*Dans le cadre des TAP, une fresque représentant la faune du Jura a été réalisée sur le mur du préau de l'école. Ce 26 juin, Monsieur le Maire a félicité toutes les personnes et les talentueux enfants de CM1 et CM2 ayant participé de près ou de loin à la réalisation de cette magnifique œuvre.*

*Cette réalisation s'inscrit dans une démarche visant à créer une atmosphère de vie agréable et propice à de nouvelles initiatives artistiques ou autres.*



[www.segny.fr](http://www.segny.fr)

103, Rue du Vieux Bourg • 01170 Segny • Tél. 04 50 41 60 68 • Fax 04 50 41 67 55

## Sommaire :

• Editorial	2
• Calendrier des Manifestations	2
• Vie communale	3
• Décisions du Conseil	3
• Actualité des Associations	10
• A savoir	13
• Infos Utiles	16
• Etat civil	16

Document consultable  
sur le site web.

[www.segny.fr](http://www.segny.fr)

## Calendrier des Manifestations

**Vendredi 21 décembre à 18h30**

**Visite du Père Noël**

Devant la Mairie

**Samedi 12 janvier 2019 à 18h30**

**Vœux du Maire**

à l'Espace de Vaise

**Vendredi 8 février 2019 à 20h**

**Soirée « Disco »  
du Sou des Ecoles,**

à l'Espace de Vaise

**Dimanche 10 mars 2019 à 12h**

**Repas de nos Aînés**

à l'Espace de Vaise

**Dimanche 26 mai 2019**

**de 8h à 18h**

**Elections Européennes**

à l'Espace de Vaise

**Vendredi 21 juin 2019**

**dès 18h30**

**Fête de la Musique**

à l'Espace de Vaise

**Samedi 29 juin 2019 à 10h**

**Fête de l'Ecole**

à l'Espace de Vaise

## EDITORIAL



Chers Administrés,

Ce lundi 3 septembre, ce sont près de 230 enfants qui ont repris le chemin de l'école du village. Le dynamisme démographique de notre commune nous a obligé à ouvrir une nouvelle

classe. Nous investissons chaque année des sommes importantes afin que les élèves et les professeurs puissent travailler dans les meilleures conditions possibles.

Cette année, les enfants sont répartis dans 9 classes sur une semaine de 4 jours. Les remarques émises par les parents d'élèves sont en majorité positives. Aux écoliers, enseignants, familles et employés, je souhaite une année scolaire épanouie et pleine de réussite.

Dans le contexte des menaces terroristes, la rentrée s'est effectuée en rappelant aux parents et enfants les consignes et les mesures à adopter pour la sécurité à l'intérieur des écoles et aux abords. Des caméras ont été installées pour la surveillance des entrées des classes du primaire et de la maternelle.

Les réformes budgétaires successives démontrent une volonté du gouvernement de réduire à néant les fondations de notre république que sont les communes et leurs élus. En effet, par des pressions financières, la tendance s'oriente vers la suppression des communes et, par extension, des élus de proximité. Je pense notamment à la création de communes nouvelles. Cela nous sera-t-il imposé ou, au contraire, aurons-nous la liberté de choisir avec qui nous souhaitons un rapprochement ?

Restons positifs en attendant de savoir ce que nous réservera l'avenir. Comme chaque année, nous allons établir notre budget 2019 en incluant les divers projets d'investissement, que sont la suite des réfections de voirie et d'infrastructures communales.

Avec le dérèglement climatique multipliant les périodes de sécheresse, il est d'ores et déjà demandé à chacun d'éviter de gaspiller l'eau, afin d'assurer sa pérennité dans les années à venir. L'eau est une ressource précieuse que nous devons gérer d'une manière solidaire, du captage à l'épuration, pour assurer un cycle de qualité pour les usagers et qui soit aussi respectueux de l'environnement. A quand l'impôt sécheresse ou des nouvelles taxes de raccordement AEP (assainissement des eaux pluviales) ?

Pour terminer, je vous donne rendez-vous le samedi 12 janvier 2019 à 18h30, à l'Espace de Vaise, pour le moment de rencontre et d'échange convivial qu'est la traditionnelle cérémonie des vœux.

Soyons optimistes et en attendant les échéances 2019, je souhaite à toutes et à tous, de très bonnes fêtes de fin d'année.

*Jean-Pierre FOUILLOUX, Maire*

**Infos :** je rappelle à tous les segnerands qu'ils peuvent communiquer leur adresse mail au secrétariat de la mairie ([accueil@segny.fr](mailto:accueil@segny.fr)) afin que l'on puisse les informer sur diverses communications communales (travaux divers dans leur rue de résidence, coupures éventuelles d'eau, d'électricité, de gaz, évènements, alerte cambriolages, etc...).

## DECISIONS DU CONSEIL :

**Au cours des séances de Janvier à Novembre, le Conseil, a notamment :**

- Lancé un marché à procédure adaptée de travaux pour la construction du centre de loisirs ;
- Accepté de réhabiliter la maison communale SOROT et le lavoir attenant, Rue du Vieux Bourg ;
- Confié la mission de maîtrise d'œuvre au cabinet Clermont Architecte Cosinus pour la réhabilitation de la maison communale SOROT et du lavoir ;
- Signé une convention de gestion à la CCPG pour une mission d'entretien des fossés et des grilles/avaloirs d'eaux pluviales ;
- Accepté de garantir l'emprunt contracté par DYNACITE, pour l'acquisition de logements sociaux sur l'opération immobilière du Fontaillon ;
- Décidé de modifier le rythme scolaire pour la rentrée 2018-2019 passant ainsi à la semaine de 4 jours ;
- Approuvé le compte administratif 2017 ;
- Approuvé le budget primitif 2018 ;
- Accepté le nouveau règlement ainsi que les nouveaux tarifs du Centre de Loisirs, suite à la modification du rythme scolaire ;
- Accepté la vente de la maison communale Rue du Journans ;
- Approuvé le plan de financement définitif pour la construction du centre de loisirs ;
- Accepté l'achat d'un nouveau tracteur pour les services techniques ;
- Confié l'entretien des bâtiments communaux à la société GEX NETTOYAGE ;
- Confié une mission de coordination SPS et de contrôle au Bureau Alpes Contrôles pour la réhabilitation de maison communale SOROT ;
- Accepté la convention entre le Département, le SIEA et la commune pour le déplacement et la modernisation du réseau d'éclairage public dans le cadre de la mise en place du BHNS ;
- Mis en place un contrat d'apprentissage à l'école ;
- Signé une convention d'adhésion au service Missions Temporaires du centre de gestion ;
- Désigné un avocat afin de représenter la commune dans les contentieux et litiges relatifs aux droits de l'urbanisme ;
- Accepté le remplacement des fenêtres et volets de la mairie et confié ces travaux à l'entreprise CARRAZ ;
- Refusé le déclassement et l'élimination des compteurs électriques existants ;
- Accepté l'achat d'un véhicule pour les services administratifs ;
- Accepté la mise en place d'études surveillées pendant le temps périscolaire ;
- Accepté le réaménagement du parking de la Chapelle et confié les travaux à l'entreprise EIFFAGE ;
- Modifié le contrat relatif à la mise en place d'un dispositif de vidéo-surveillance par l'ajout de matériel ;
- Accepté le changement du photocopieur/imprimante du secrétariat ;
- Demandé une subvention au titre du Contrat Ambition Région pour la construction du centre de loisirs/bibliothèque ;
- Attribué les lots aux entreprises pour la construction du centre de loisirs/bibliothèque ;
- Attribué les travaux de ravalement des façades de la mairie à l'entreprise BONGLET
- Accepté la vente d'un délaissé de 382m<sup>2</sup> à la société Mc Donald's France pour l'aménagement du parking ;
- Mis en place un contrat d'apprentissage pour le centre de loisirs ;
- Donné un avis favorable à l'évolution de la CCPG en communauté d'agglomération ;
- Accepté la convention financière pour le règlement général sur la protection des données ;

## Vie communale

### Le Docteur Briand s'installe dans la maison médicale de Versonnex.

Voici le message du Docteur Briand, relatif à son installation dans la maison médicale de Versonnex : Malheureusement, pour que les patients puissent continuer à bénéficier d'un médecin traitant dans 4 ans (âge de la retraite), il n'y a pas d'autre option possible que de s'associer avec d'autres médecins dans une maison médicale. L'option de rester à Segny serait plus pratique pour moi, mais elle laisserait les patients sans médecin traitant après mon départ. Cette décision et le souci qui la motive honorent le Docteur Briand. Néanmoins, la commune de Segny ainsi que le Service Santé de la CCPG et l'ARS (Agence Régionale de la Santé) mettront tout en œuvre afin d'aider un nouveau médecin à s'installer au sein de notre commune.

Monsieur le Maire est heureux de vous informer que **Madame Gilberte AUBERTIN** a été installée en qualité de conseillère municipale, en remplacement de Madame GOUIT. Madame AUBERTIN était inscrite sur la liste « Ensemble pour Segny ».

### ATTENTION

Le jour de collecte des ordures ménagères change à compter du **14 janvier 2019** Elle aura lieu le **mercredi matin** et non plus le vendredi



## Sécurité / Bâtiment / Voirie

### Sécurité :

Depuis quelque temps, nous constatons une montée en flèche du vandalisme sur le mobilier urbain de notre commune. Les deux secteurs les plus touchés par ce type d'incivilité sont la mairie et la salle de Vaise. En accord avec la gendarmerie et la préfecture, nous avons installé des caméras de surveillance, soit trois caméras près de la mairie et huit autour de la salle de Vaise. Deux nouvelles sont en étude pour une installation Rue du Vieux-Bourg, afin de lutter efficacement contre les phénomènes de cambriolages et d'incivilités, et ce avec l'aide et l'engagement nécessaire de la population.

La vidéo protection déjà installée nous a permis d'identifier l'incendiaire et les personnes responsables des détériorations du matériel urbain de l'espace de Vaise.

## Police municipale mutualisée pour Cessy et Segny

Lors du Conseil Municipal de septembre, les élus ont donné leur accord de principe afin de mettre en place une convention de mutualisation de Police Municipale avec la commune de Cessy.

En effet, les 2 municipalités ont décidé de se donner les moyens d'être plus efficace en mutualisant un service de police municipale afin de lutter contre les incivilités, dégradations de l'ordre public, cambriolages et afin d'assurer une présence sur les routes. L'effectif sera de 4 agents et 1 secrétaire, avec le poste à Cessy et une antenne sur Segny. La secrétaire s'occupera de toutes les questions administratives afin que les policiers soient au maximum sur le terrain. Les délibérations devraient être prises par les deux conseils dans les semaines prochaines, ainsi que la mise en service au printemps prochain.



## Vandalisme

Devant la mairie



Voiture brûlée  
Chemin des Borrax



Pelouse  
Rue des Rosselets



Incendie de la salle du judo de Vaise



## Bâtiments

Comme annoncé dans l'INFO-SEGNY de juin, de gros investissements ont été réalisés ou sont en cours de réalisation.

Je tiens néanmoins à vous rassurer, en précisant que le financement de ces gros projets ne passera pas par l'emprunt.

Voici les réalisations les plus importantes, d'autres de moindre importance sont également en cours :

### Construction d'un centre de loisirs sur le foncier de Vaise

début des travaux décembre 2018, ouverture fin 2019, coût 1'500'000€.



### Rénovation de la Maison du Lavoir du Centre-Bourg avec mise en valeur de la fontaine :

Au rez-de-chaussée, une surface brute à disposition pour une profession libérale ou autre, et au 1<sup>er</sup> étage, un appartement T3 sont prévus. Début des travaux printemps 2019. Estimation 400'000 €



### Rénovation du bâtiment de la boulangerie :

La municipalité s'excuse auprès de la Boulangerie Segnerande et de ses clients pour les désagréments causés pendant les travaux. Vous pouvez maintenant admirer le résultat de cette rénovation importante.



## Rénovation du bâtiment de la mairie :

Début des travaux : 12/11/2018

## Rénovation de la fontaine de la Rue du Journans :

Travaux en cours - Fontaine classée au Patrimoine



## Pose de la 1<sup>ère</sup> pierre du lotissement des Landes

En présence du Président de la CCPG, du Président de l'EPF de l'Ain, du PDG de la société AIN-Habitat, d'élus municipaux, Mr le maire Jean-Pierre Fouilloux a scellé la première pierre de cette opération immobilière, qui comprend 8 pavillons T4 en PSLA (Acquisition sociale), tous alloués, et 22 logements collectifs du T2 au T4 en R+1 pour une livraison fin 2019. Ce projet respecte l'environnement et l'écologie pour les générations futures.



## Lifting de l'hypermarché, site de Carrefour

Le réaménagement de l'hypermarché a été inauguré le mardi 11 septembre en présence de Jean-Pierre Fouilloux, maire de Segny, d'élus municipaux, de Mr Reynald Biau, directeur du Carrefour et de la directrice régionale Alpes. Cette surface commerciale, repensée et rénovée, permettra un accueil et une accessibilité plus attrayants pour le public. Dans son allocution, Monsieur le Maire a souligné l'importance de la proximité d'un tel centre, qui génère un grand nombre d'avantages pour nos concitoyens.



## Voirie :

Ces travaux de voirie visent à entretenir et sécuriser nos routes pour les véhicules, les vélos et les piétons.

### Création d'un aménagement routier de la Route des Rosselets :

Terminé à 95 %, coût 325'000 €.

### Réaménagement du parking communal, Rue du Vieux-Bourg,

afin de gagner quelques places : terminé, coût 15'000 €



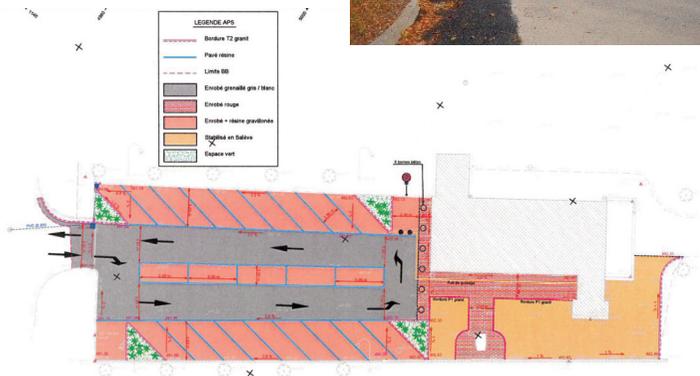
### Réfection des enrobés de la Route de Versonnex :

1<sup>ère</sup> étape terminée : coût 150'000 €

### Réfection du parking de la chapelle :

terminé à 75 %, coût 65'000 €.

Les délimitations des places de stationnement en résine et les bétons désactivés se feront plus tard selon les conditions météo.



### Réfection d'un tronçon de chaussée Rue du Vieux-Bourg :

terminé, coût 20'000€.

### Réfection d'un tronçon de chaussée Rue des Bêchettes / Beule / Place des Sapins et pose de ralentisseurs :

terminé, coût 25'000 €

**Création d'un parking, Rue du Journans :**  
terminé, coût 31'000 €.

**et réfection d'un tronçon  
de la Rue du Journans :**  
terminé, coût 35'000 €



**Remplacement du tracteur VALTRA**  
par un plus puissant et mieux adapté à  
notre matériel : 110'000€.



**Achat d'un véhicule  
pour les services  
administratifs :**

11'000€



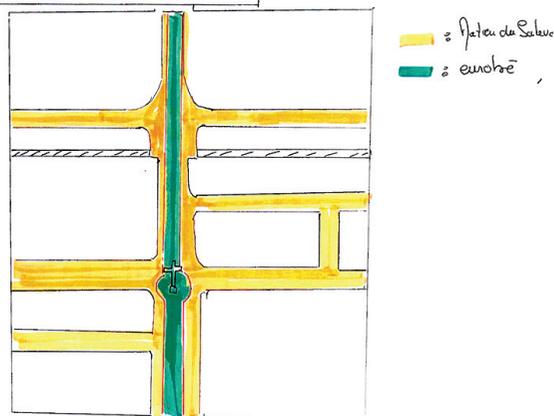
**Nous avons également mis en étude :**

**la création d'une plate-forme** réservée à des jeux, Skate et divers (400 m2) et une continuation de la piste en enrobé (250 ml) autour du terrain de Vaise avec des agrès de parcours de santé estimation 100'000 €.

**Réfection des enrobés par étapes :**  
1<sup>ère</sup> étape des 3 : **le quartier des Hutains :**  
Printemps 2019, appel d'offres en cours.

**Aménagement de l'allée principale du  
cimetière en enrobé et les contres allées  
en matière du Salève :** Estimation 16'000 €

AMÉNAGEMENT DE L'ALLÉE DU CIMETIÈRE



**Requalification  
du parking situé  
entre la Rue  
de la Velle  
et la RD 1005**

Suppression des  
espaces verts, la  
servitude centrale  
est à négocier, afin  
de créer des places  
de stationnement  
supplémentaires.



**BHNS et vélo route :** Travaux en cours sur Segny



Maitrise de l'Ouvrage : CD 01 (Conseil Départemental de l'Ain) et CCPG (Communauté de Communes du Pays de Gex)  
Début des travaux le 20 août 2018, durée 14 mois

Création de la ligne du BHNS (bus à haut niveau de service) et de la vélo route, sur la RD 1005, axe structurant majeur du Pays de Gex. Le BHNS œuvrera entre Gex-Ferney-Voltaire et Genève. L'intérêt majeur est de garantir

un trajet rapide avec ces nouveaux bus, souhaitant appeler à un changement de vision sur les enjeux de la mobilité du quotidien.

Cependant, il reste à régler le problème du P+R à proximité de la station d'arrêt ainsi que le qualitatif de l'éclairage public.



## Gestion des eaux pluviales

Rue des Hutains /  
Trevys / Terrain enherbé communal

Renforcement du collecteur principal de la Rue des Hutains et création d'un bassin de rétention sur le terrain communal.

Maitrise de l'Ouvrage,  
CCPG (Communauté  
de Communes du Pays  
de Gex)

Travaux fin 2018  
et printemps 2019

Collecteur EP en sortie  
Sud de Segny



## GVD : Tri sélectif et Ordures ménagères

**Suppression des bacs à roulettes**, partiellement ou entièrement : Route des Rosselets, Chemin des Borrax et de l'Ouche.

Depuis fin octobre, la collecte classique des ordures ménagères en bacs roulants dans ces secteurs a été remplacée par une collecte en conteneurs de proximité prenant la forme de conteneurs semi-enterrés, installés au nouveau rond-point de la Route des Rosselets.

Cette évolution n'est pas une démarche communale ; il s'agit d'une compétence du Service G.V.D. (Gestion et Valorisation des Déchets) de la Communauté de Communes, inscrite dans la continuité du plan d'action validé en 2015 par le Conseil Communautaire, relatif à l'organisation des collectes d'ordures ménagères et de tri sélectif.

La commune a cautionné le projet d'installation d'une plate-forme liée à l'aménagement routier de la Route des Rosselets.



## Présentation de Nathalie

Nous avons le plaisir de vous présenter Nathalie HENROT, notre nouvelle collaboratrice, venue renforcer notre service administratif, notamment à l'accueil. Ses 3 collègues (Corinne, Mathilde et Sylvie) sont enchantées de son arrivée.



## la Reine de l'Oiseau de Gex

Cette année, la Reine de l'Oiseau de Gex était Segnerande. La municipalité est heureuse de vous présenter **Clémence Grosroyat**. La tradition veut qu'une aubade soit donnée le dimanche matin à son domicile. Clémence avait invité Monsieur le Maire, ses conseillers ainsi que voisins et amis à participer à cet événement. La Reine devait également préparer un char pour le corso fleuri du dimanche après-midi ; elle a ainsi pu défiler dans son quartier, accompagnée par le groupe de musiciens «Bandas 74».



## Affouage 2018 – 2019

**en collaboration avec l'ONF** : Entretien Sylvicole du bois des Borrax

La commune met en place des bois d'affouage sur pieds, de plusieurs parcelles forestières, et octroyés aux Segnerands uniquement afin d'assurer l'entretien sylvicole de nos forêts.

Les inscriptions se feront en mairie jusqu'au 13 décembre 2018 et un tirage au sort pour déterminer les lots, sera organisé. Les inscrits en seront avisés.



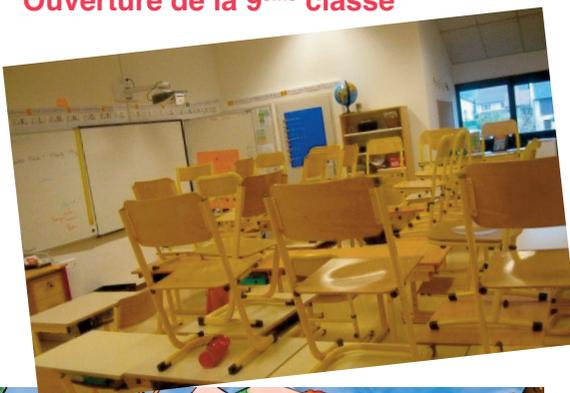
# Rentrée des classes 2018



Ouverture de la 9<sup>ème</sup> classe

Ce sont près de 230 enfants qui ont repris le chemin de l'école du village. Le dynamisme démographique de notre commune nous a obligé à ouvrir une nouvelle classe.

Nous investissons chaque année des sommes importantes afin que les élèves et les professeurs puissent travailler dans les meilleures conditions possibles. Cette année, les enfants sont répartis sur 9 classes pour une semaine de 4 jours. A l'occasion de l'ouverture de cette 9<sup>ème</sup> classe, un réaménagement de l'étage a été nécessaire afin de permettre au centre de loisirs d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions. Le Centre de Loisirs fonctionne désormais, le mercredi toute la journée et chaque première semaine des vacances scolaires sauf aux vacances de Noël.



Personnel du Centre de Loisirs, ATSEM et cantine

De gauche à droite • 1er rang : Florent (Directeur) Rosette, Florence, Véronique, Valérie, Geneviève, 2ème rang : Annick, Océane, Virginie, Jocelyne et Nancy

## Repas des élus et des employés communaux



La tradition veut que la municipalité remercie les employés de la commune, sans qui «le bon fonctionnement ne serait pas assuré et les élus seraient impuissants».

## Fermeture temporaire de la bibliothèque

Au Conseil de mai, il a été suggéré, pour des raisons de coût, de ne pas ouvrir la 9<sup>ème</sup> classe dans un modulaire comme cela avait été envisagé, mais de suspendre l'activité de la bibliothèque afin que ce local puisse être utilisé par le Centre de Loisirs. L'ancienne cantine pourrait ainsi être réaménagée en nouvelle classe sans passer par la location de modulaire pendant le temps de la construction du nouveau Centre de Loisirs / bibliothèque, c'est-à-dire jusque fin 2019. Cette proposition a été acceptée par la majorité des élus mais cela n'a pas été décidé de gaieté de cœur. Il est bien entendu que le service de bibliothèque reprendra dès que possible. La municipalité vous remercie de votre compréhension.

## Poste de Chevry

### en cours de rénovation

Installée pour l'instant dans le bâtiment de l'ancienne mairie - Parking assuré  
Horaires d'ouverture

Lundi :	7h30 - 12h	/ 15h00 - 18h30
Mardi :	7h30 - 12h	
Mercredi :	9h00 - 12h	/ 15h30 - 18h30
Jeudi :	7h30 - 12h	/ 15h00 - 18h30
Vendredi :	7h30 - 12h	
Fermé le Samedi		

## Visite du Père Noël

Nombreux, ceux qui, le vendredi 22 décembre, étaient présents devant la mairie, pour accueillir le Père Noël, arrivé en grande pompe sur un char magnifiquement décoré. A grand renfort de musique et de lumière, cette arrivée spectaculaire a ébloui petits et grands et c'est dans une ambiance joyeuse que tous ont pu partager, comme le veut la tradition, vin chaud, marrons grillés, papillotes et mandarines.



## La cérémonie des vœux

La cérémonie des vœux, moment convivial de rencontre, est l'occasion de retracer le bilan de l'année écoulée et d'annoncer les projets pour l'année à venir, a eu lieu le samedi 13 janvier 2018 à l'Espace de Vaise.



## Opération brioches de l'ADAPEI

Comme chaque année à cette période, les membres du CCAS se sont investis et placés judicieusement à l'entrée des écoles et devant la mairie pour vendre les brioches au profit de l'ADAPEI. Dès la sortie de l'école, les mamans approchaient des tables et mettaient à profit l'attente des enfants pour faire un geste au bénéfice de l'association en achetant la brioche du goûter. L'intégralité de la vente, soit 529 €, sera reversée à l'ADAPEI (Association des Amis et Parents d'Enfants Handicapés).

Monsieur le Maire remercie sincèrement la Société CARREFOUR, qui, comme chaque année, a généreusement offert ces brioches.



## URBANISME

### PETIT RAPPEL

Vous ne devez pas entreprendre des travaux sur votre propriété sans prendre, au préalable, les renseignements auprès de la mairie. De nombreux travaux font l'objet d'une demande d'autorisation d'urbanisme, par le dépôt d'une déclaration préalable ou d'un permis de construire.

Dans le cas de piscines, d'abris de jardin ou d'installations ne nécessitant pas obligatoirement d'autorisation d'urbanisme, certaines règles sont néanmoins à respecter. Il est donc fortement conseillé de prendre contact avec la mairie. Merci

Pensez à tailler vos haies régulièrement, en hauteur (1m80 maximum) et en largeur afin d'éviter qu'elles n'empiètent sur le domaine public (trottoirs).

Pour une remise en mémoire concernant les mesures contre les bruits de voisinage, vous trouverez sur le site de la mairie, l'arrêté municipal en date du 31/12/2004 ainsi que l'arrêté préfectoral du 12/09/2008. La municipalité recommande vivement aux Segnerands d'en prendre connaissance et vous en remercie.

# Le 11 novembre



Le 11 novembre 1918, à 11h00, l'armistice et le cessez le feu marquaient la fin de 4 années de combats. Une fois la guerre terminée, « Mort au Champ d'honneur », « tué à l'ennemi », etc. ces mots glorieux prenaient un sens différent. Ils faisaient place au vide et au deuil. Pour les personnes intéressées, un livre sur les Mémoires de la Grande Guerre présente les biographies de 120 poilus enterrés dans les cimetières du Pays de Gex, dresse l'inventaire des monuments, des tombes de soldats dans les cimetières communaux et présente brièvement chaque commune en 1914.

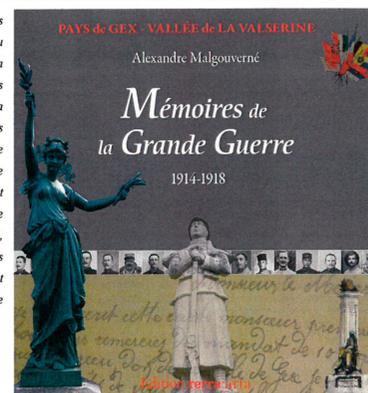
## Mémoires de la Grande Guerre 1914-1918 Pays de Gex – Vallée de la Valserine

Textes d'Alexandre Malgouverné

Biographies de 120 poilus enterrés dans les cimetières du Pays de Gex.

La liste complète des 822 poilus de l'arrondissement de Gex, morts durant la Guerre de 14-18.

Au début des années 1920, les communes et les paroisses du Pays de Gex et de la Vallée de la Valserine édifient des monuments aux morts pour commémorer la mémoire des 822 poilus décédés lors de la Première Guerre mondiale. Cet ouvrage présente l'inventaire de ces monuments, des tombes de soldats dans les cimetières communaux et présente brièvement chaque commune en 1914.



# Nouveaux arrivants

Si vous avez emménagé à SEGNY, que vous soyez locataires ou propriétaires, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, faites-vous connaître auprès de Corinne ou de Nathalie à l'accueil de la mairie, soit par téléphone 04.50.41.60.68 soit par mail [accueil@segny.fr](mailto:accueil@segny.fr), afin de ne pas être oubliés(ées) au moment de la cérémonie organisée pour votre bienvenue qui aura lieu au printemps 2019. Pour rappel, et la municipalité le regrette, cet évènement n'a pas pu être organisé en 2018 en raison de l'absence de réponse des personnes concernées. C'est dommage !

## L'actualité des Associations :

### CODEBARRE - école de poledance



#### Codebarre - école de danses aériennes

L'école propose des disciplines variées comme la pole dance, le cerceau aérien et le hamac aérien.

#### Qu'est-ce que le hamac aérien ?

Le hamac aérien permet de réaliser des figures aériennes et des exercices à l'aide d'un hamac spécifique, suspendu au plafond.

Vous pourrez profiter d'une très agréable sensation d'apesanteur grâce au soutien du hamac.

Un des intérêts majeurs du hamac, c'est que ce soutien concret permet de réaliser rapidement des figures acrobatiques, notamment en inversion. L'approche ludique qu'offre le hamac permet de renforcer sa musculature et de s'assouplir tout en s'amusant !

#### Comment se déroule un cours ?

Celui-ci débute par un échauffement qui vise à mettre en condition les muscles et les articulations. Ensuite nous pourrons nous servir du hamac pour s'étirer et faire du renforcement musculaire. Puis des figures variées seront proposées. Il est également possible d'enchaîner plusieurs figures.

#### A qui s'adresse cette discipline ?

Nous proposons des cours adultes mais également des cours pour les enfants des plus jeunes, à partir de 18 mois jusqu'aux ados, répartis par tranches d'âge.

#### Plus d'infos ?

+33 (0)7 81 91 15 97 • 501 Route Blanche 01170 Segny • [contact@codebarre.org](mailto:contact@codebarre.org)





Notre association de loisirs compte à ce jour un peu plus de 200 adhérents, dont chacun peut participer aux activités offertes, à savoir :

lundi matin : marche (entre 1h et 1h30) ; l'après-midi, dès 14h, jeux de cartes ou autres jeux de société, à 17h dictée ; mardi et jeudi, de 10h à 11h gym. D'autre part, nous organisons durant l'année, 5 repas à l'Espace de Vaise. Nos membres sont également invités à participer à notre voyage/croisière annuel.

Parmi ces activités, la dictée remporte actuellement un grand succès ; chaque lundi, à 17h, une quinzaine de personnes, stylo à la main, se réunit autour d'une table pour faire cette dictée, choisie puis lue par notre collègue Huguette. Les textes, dont le degré de difficulté correspond souvent au niveau de l'ancien certificat d'étude, ou au brevet actuel, sont alternativement axés sur la grammaire ou sur le vocabulaire. Evidemment, l'ordinateur n'est pas là pour souligner les éventuelles fautes d'orthographe. La correction est laissée à chacun et tout se fait dans la bonne humeur et en toute humilité. La séance se termine parfois par un petit tour d'horizon grammatical sur le sujet traité. Cette session dictée, très conviviale, qui nous ramène au temps de notre adolescence est ouverte à tous. Si vous souhaitez y participer, rendez-vous le lundi à 17h, à la salle de Vaise.

Pour tout renseignement concernant l'association Temps Libre, vous pouvez contacter Guy Favre, 04 50 41 60 30, ou Huguette Cabel, 04 50 41 76 06

*Guy Favre, Président.*



## Santé et Bien-Etre par le Yoga

« Santé et Bien-être par le Yoga » propose plusieurs cours de yoga hebdomadaires à l'attention des adultes, des ados et des enfants, ainsi que des ateliers une fois par mois, et des stages en été. Depuis sa création en 2002, plusieurs professeurs ont eu l'opportunité de donner des cours. Cette année, c'est Patrizia Azzi demeurant à



Segny, qui propose un cours de yoga pour adulte, "Vinyasa Doux", les jeudis 18h30-19h30. Bienvenu(e)s pour un cours d'essai !

Grâce à Anne Coggins, présidente de l'association, et ses talents en informatique, à Louise Cray notre secrétaire qui s'occupe des Mailchimp et de Facebook, à Pascale Gentillini notre trésorière, et à Léa Wehrli qui a refait le nouveau site, nous sommes présentes sur Internet. Vous pouvez voir toutes les activités de l'association sur [www.segny.yoga](http://www.segny.yoga), et suivez nous sur Facebook (cherchez SBYoga et souscrivez). Chaque année, Walter Ruta anime un stage de yoga le week-end avant les vacances de la Toussaint. Comme les précédents, celui-ci fût un succès. Les participants sont de plus en plus nombreux, indiquant la qualité de son enseignement, et l'intérêt que le yoga suscite. Nous avons prévu de reconduire cet événement l'an prochain à la même période.

L'association est toujours présente dans la région, à la journée Pas'sport à Cessy fin Août, ou à Festi'Yoga à Gex le 20 novembre, avec le thème "Yoga et Simplicité".

En cette fin d'année, nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour 2019. Qu'elle soit pleine de belles surprises pour vous et vos proches, et remplie de joie, paix et sérénité !!

## Le SusanneArt'

Le SusanneArt', une association d'artistes artisans amateurs Segnerands. Nous organisons tous les deux ans, à la salle de Vaise, une expo vente de nos diverses créations.

### **Pour nous joindre :**

Yett BRIAND

07 85 74 44 52

[yett.briand@gmail.com](mailto:yett.briand@gmail.com)

Annie GRAND :

04 85 03 44 31

Florence HERRMANN : 00 41 795 44 32 50

[herrmannflo@gmail.com](mailto:herrmannflo@gmail.com)



## LA GYM VOLONTAIRE

LE CLUB DE GYM VOLONTAIRE DE SEGNY labélisé Qualité Sport Santé par La Fédération d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire fait peau neuve.

Cette nouvelle année de gym à Segny est repartie en septembre dernier pour une nouvelle

année de forme physique sans oublier la convivialité de ces cours.

Cette année nous n'avons plus qu'un cours en salle faute de créneau supplémentaire.

Celui-ci est dispensé par Christèle qui assure le cours du mercredi de 19h à 20h30.

Lors de ces cours, nous travaillons tous les muscles même ceux insoupçonnés de notre corps à notre rythme sans esprit de compétition et dans la bonne humeur.

Nous utilisons pour matériel : bâtons, altères, ballons, élastiques et parfois tout simplement notre corps.

Toutefois, pour faire face à cette difficulté du manque de salle nous avons ouvert un cours de marche nordique. Ainsi, Matilde dispense ce cours les jeudis de 18h30 à 20h sur nos chemins de randonnées du pays de Gex. Matilde nous guide dans l'utilisation de nos bâtons afin que ceux-ci aient une utilité de propulsion.

Merci à elles 2 pour leurs cours toujours innovants et dynamiques qui ravis nos adhérentes.

Si vous souhaitez venir à un cours d'essai, il vous est encore possible de tenter l'expérience dès maintenant.

Alors n'hésitez pas à pousser la porte de l'espace de Vaise un mercredi soir ou de nous contacter via notre mail [asso.gymsegny@gmail.com](mailto:asso.gymsegny@gmail.com) pour un cours d'essai de marche nordique.

La cotisation annuelle est de 90€ pour les cours en salle et 150€ pour la marche nordique.

Pour plus d'info retrouvez-nous sur facebook : GYM volontaire SEGNY

Ou sur notre site internet : [www.gvs.asso.cc-pays-de-gex.fr](http://www.gvs.asso.cc-pays-de-gex.fr)



**Collecte du 10.11.2018**

**= 13200 tonnes**

Gex : 410 avenue des Alpes  
06.07.30.83.39

Ferney-Voltaire :  
7 avenue des Alpes  
06.84.82.52.25

St-Genis-Pouilly :  
20-24 rue de Pouilly  
06.33.07.10.93

Divonne :  
73 avenue des Thermes  
06.07.22.38.98

Centre distribution (Dépôt) :  
La Poterie à Ferney  
04.50.28.31.62  
(responsable  
04.50.41.53.26)

L'année 2018 pour le Judo Club Segny a été une année particulière.

En effet début juin suite à un incendie volontaire, il a fallu annuler tous les cours pour la fin de la saison. Casse-tête pour pouvoir dispatcher les jeunes judokas au sein des différents clubs partenaires du Dojo Gessien.

Nous leur adressons un grand merci pour leur aide et leur accueil.

Cet événement nous a aussi obligé à changer tous les tapis du club inutilisables, suite à l'absorption de fumées nocives pour nos athlètes.

Début septembre, après un bel été chaud, la rentrée a pu se faire dans de bonnes conditions sur un nouveau tatamis jaune et bleu.

La semaine débute le lundi soir par le cours de self défense de 19h30 à 21h00.

Le mardi soir les benjamins et les minimes s'entraînent de 17h30 à 19h00 et de 19h00 à 20h30.

Les pré-judo de 5 ans jusqu'au poussins de 8 ans se retrouvent le mercredi dans les différents cours de 15h15 à 19h.

Le jeudi le cours de préparation physique a lieu de 18h45 à 20h00

suivi du cours de ju jitsu de 20h00 à 21h15.

La semaine se termine le vendredi soir par les cours de poussins de 17h à 18h00

suivi des minimes de 18h à 19h30 et des adultes de 19h30 à 21h00.

N'hésitez pas, petits ou grands, à venir partager avec nous de merveilleux moments sur les tatamis de judo, il reste encore quelques places.

Segny Judo par ce bulletin tient particulièrement à remercier la mairie de Segny, son Maire et les employés municipaux pour leur aide précieuse qu'ils nous ont apportés lors du sinistre qui nous a frappé.

Contact : [judoclubsegny@orange.fr](mailto:judoclubsegny@orange.fr)



## PRESTIGE EVENT

«Prestige Event» est une jeune association Segnerande à but non lucratif spécialisée dans la création d'événements festifs (anniversaires, soirées privées), sportifs (course d'orientation, olympiades), ou encore à but récréatif (Afterworks, Team building).

Fondée au printemps 2017, nous proposons d'organiser des projets clés en mains, pour votre plus grand plaisir. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations :  
prestigeevent.info@gmail.com".

*"Ambiance chaleureuse et décontractée sur notre stand lors de la fête de la musique à Divonne."*



## A Savoir :



## LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES

Le Pays de Gex est la cible de bandes de cambrioleurs, et Segny n'est pas épargné. Les vols ont souvent lieu en journée et en début de soirée. Prenez toutes vos précautions pour éviter les vols. Voici quelques mesures pouvant minimiser le risque.

- Evitez d'attirer l'attention des malfaiteurs potentiels sur votre domicile
- Faites-en sorte de ne pas montrer que votre habitation est vide d'occupant, ne pas laisser sa boîte à lettres pleine.
- Ayez recours à un programmateur électrique pour simuler une présence de nuit.
- Ne pas laisser en évidence des objets précieux visibles depuis les fenêtres.
- Ne pas laisser entrer les démarcheurs non sollicités, même s'ils vous présentent un document ou une carte professionnelle. Téléphonnez à la gendarmerie (17 appel gratuit)
- Ne pas laisser d'échelle dehors, ni aucun objet susceptible de servir à fracturer portes ou fenêtres
- Fermer les volets à la tombée de la nuit et/ou dès que vous vous absentez de la maison
- Fermer sa porte à clef en rentrant et/ou en sortant de chez soi
- Fermer à clef sa voiture
- Mettre à l'abri des vues son cyclomoteur ou l'accrocher à un point fixe

N'hésitez pas à appeler la Gendarmerie de GEX si vous constatez des attitudes anormales ou des véhicules inhabituels. S'ils sont informés, les gendarmes peuvent recouper les informations, intervenir et identifier les auteurs.

**Vous pouvez contacter la GENDARMERIE au 04.50.41.54.26 ou en composant le 17.**

**MERCI DE VOTRE ATTENTION !**

## REPAS DES AINES

Cette année, le traditionnel Repas de nos chers Aînés s'est déroulé le Dimanche 11 mars 2018. Ce sont environ 60 invités qui ont répondu présents à l'invitation de Monsieur le Maire et du CCAS. Après un apéritif de bienvenue et un menu excellent, préparé par « So Good » de Divonne-les-Bains, la journée s'est déroulée dans la joie de vivre. Un grand merci à l'association SusanneArt' pour la décoration dont le thème était «La Vie en Rose».



C'est quand le soleil pointe son nez avec les premières primevères que l'on se dit qu'il est temps de faire le nettoyage de printemps...

Et ce soleil a fait sortir une trentaine de personnes, samedi 28 avril, adultes et enfants confondus.

Monsieur le Maire a, comme chaque année, distribué les quartiers à nettoyer, les enfants étant envoyés en majorité sur leurs lieux de vie (école ou trajet maison-école) et les adultes dans les bois et les rues de Segny.

Même si chaque année moins de déchets sont à ramasser, il en reste cependant encore beaucoup et cette journée permet aux enfants de participer à un geste citoyen !

La mairie a souhaité remercier les enfants en leur offrant la possibilité de fabriquer un bricolage en matière entièrement recyclée, organisé par Magali LEBOD-GARNIER. Quant aux adultes, sans qui ce nettoyage n'aurait pas lieu, ils ont partagé le verre de l'amitié pour clôturer cette matinée.

Merci à tous et à l'année prochaine, encore plus nombreux !

## NETTOYAGE DE PRINTEMPS



# Première expérience d'une soirée CINEMA EN PLEIN AIR



S'il y a eu une soirée pluvieuse dans le mois d'août cette année, c'était bien celle du 29 ...

En effet, la commission loisirs-animations, avec l'accord de Monsieur le Maire, avait décidé d'offrir aux Segnerands une soirée «cinéma en plein air» en projetant le film «il a déjà tes yeux» avec la possibilité de pique-niquer !

Alors, choix du film, date, ou météo du jour ??? une cinquantaine de personnes se sont déplacées, certain ayant même apporté leur repas et...leur couverture !!

Expérience à renouveler ou pas ? la question sera posée lors d'une prochaine réunion mais en attendant vos remarques sont les bienvenues !



## FESTIVAL Des Courts métrages

Le 27 juillet se déroulait pour la deuxième année le festival des courts métrages.

Cette manifestation est financée intégralement par la CCPG, les communes devant uniquement mettre une salle à disposition et en faire la promotion.

Une soirée qui a eu un résultat mitigé, mais nous étions tout de même une des communes ayant eu le plus de spectateurs, et nous vous remercions de votre présence !

Les spectateurs étaient invités à la fin de la soirée à voter pour leur court métrage préféré. La finale a eu lieu au fort l'Ecluse et le court métrage « On n'est pas des bêtes » de Guillaume Sentou a remporté le prix du Pays de Gex.



# INFOS UTILES

## HOPITAUX

Hôpital St Julien :	04.50.49.65.65
Hôpital Annemasse / Bonneville :	04.50.82.22.25
Clinique Pays de Savoie :	04.50.95.41.41
Hôpital Local de Gex, Tougin (maison de retraite) :	04.50.40.38.38
Hôpital Cantonal Genève :	00.41.22.372.33.11
Hôpital de la Tour :	00.41.22.719.61.11
Centre anti-poison Lyon :	04.78.54.14.14
Centre Grands Brûlés Lyon :	04.78.61.89.50

## URGENCES

Urgences médicales :	15
Urgences secours :	18
Urgences pour personnes malentendantes :	114
Thiana Ambulances :	04.50.99.47.94
Medic 01 :	04.50.48.31.30
Centre Ambulancier Transfrontalier :	04.50.20.60.82
S.O.S. Ambulances :	04.50.99.70.49
EDF Dépannage :	09.726.750.01
GAZ Dépannage :	0800.47.33.33
Régie des Eaux :	04.85.29.20.00
Assainissement :	04.50.40.84.48

## Collecte des ordures ménagères Déchetterie

### Dès le 14 janvier 2019

La collecte aura lieu tous les mercredis matins. Pour les collectes tombant un jour férié, se rapprocher des services de la CCPG.

### Respectez l'interdiction de brûler les déchets.

Composteur et container : 0800 800 215  
Allo Encombrants : 04.50.20.65.86  
Déchets autres que les ordures ménagères (huiles, verres, papiers, végétaux, etc.)

Déchetterie Versonnex : 04.50.42.74.74

### Horaires d'Hiver :

#### du novembre à février

Du lundi au vendredi : 08h30 – 12h00  
13h30 – 17h00

Samedi : 08h30 – 17h00  
Dimanche : 09h00 – 12h00

### Horaires d'Été :

#### de mars à octobre

Du lundi au vendredi : 08h30 – 12h00  
13h30 – 18h00

Samedi : 08h30 – 18h00  
Dimanche : 09h00 – 12h00

La déchetterie est fermée tous les jours fériés. Attention, n'oubliez pas de vous munir de votre badge lorsque vous vous rendez à la déchetterie.

## MAIRIE

### Heures d'ouverture du secrétariat

du lundi au mercredi : de 08h30 à 12h00  
de 13h30 à 18h00  
le jeudi : de 13h30 à 18h00  
le vendredi : de 08h30 à 12h00

### Permanence du service social

Uniquement sur Rendez-Vous  
Tél. 04.50.41.60.68

### Permanence de l'adjoint à l'urbanisme

Le jeudi de 14h à 17h  
Rendez vous possible sur demande.

## ETAT CIVIL

### Félicitations à

Terje TESSEM et Irma GODOY, mariés le 03 février 2018

Isen ISENI et Arjeta RUSHITI, mariés le 14 mai 2018

Pablo NEDELEC et Gintaré DILYTE, mariés le 20 juillet 2018

Thomas POUPART et Boris MOUGEL, mariés le 24 novembre 2018

### Bienvenue à

QUINTAS NEVES Maël, né le 30 janvier 2018

MULLOT de VILLENAUT Léonce, né le 14 février 2018

BERTHON Zoé, née le 23 février 2018

LIENARD Maël, né le 19 mars 2018

LECOMTE BAKERJIAN Marrah, née le 7 juin 2018

ISENI Arbion, né le 20 juillet 2018

MICHEL Manon, née le 10 août 2018

GARRINELLA Filippo, né le 24 août 2018

PUZZO Céleste et Romy, nées le 28 août 2018

GERMAIN Thadé, né le 6 septembre 2018

HADANA Elyas, né le 19 octobre 2018

### Condoléances à la famille de

Alice GUIGNARD, décédée le 13 février 2018

Georges BESADA RAMOS, décédé le 28 avril 2018

Marco DIGONZELLI, décédé le 21 mai 2018

Germaine DURAND, décédée le 21 juillet 2018

Robert LAURI, décédé le 27 août 2018

Lily RAMCHARAN, décédée le 19 septembre 2018

Markus AUDRIA, décédé le 22 septembre 2018



GEX - 04 50 28 39 94

## Permanences des pharmacies

*Une récente réglementation ne nous permet plus, malheureusement, de vous communiquer les permanences des pharmacies.*

*Pour tous renseignements, il faut désormais composer le 3237.*

AARBEZ	Thoiry	04.50.41.20.31
BARBOTIN	St Genis	04.50.42.11.49
BENDAHO	Gex	04.50.41.52.75
BOUVIER	Cessy	04.50.41.40.60
COTTIN	Prévessin	04.50.40.57.66
DELORME	Ornex	04.50.40.53.86
DOREAU	Versonnex	04.50.41.14.13
DRAI	Gex	04.50.41.47.95
FERNOUX	Divonne	04.50.20.00.93
HARLINGUE	Ferney	04.50.40.68.97
LARTAUD	St Genis	04.50.42.02.21
LOTZ-MATT	Ferney	04.50.40.97.44
MAISSA	Divonne	04.50.20.00.57
MASCETTI	Prévessin	04.50.28.06.79
REVOL	Ferney	04.50.40.72.10
ROBERT	Val Thoiry	04.50.20.87.57
SIAUVE	St Genis	04.50.40.12.69
VILLARD-PETE	Gex	04.50.41.54.04

### CAF de l'Ain

Afin de renforcer l'information des familles sur leurs droits aux prestations familiales et aides d'action sociale, la Caisse d'allocations familiales de l'Ain a développé, au cours des dernières années, deux services d'information :

\* site internet [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

\* Téléphone 0 810 25 01 10

\* Appli mobile « Caf – mon compte »

\* Twitter@cafain

## LE POINT D'ACCES AU DROIT

148 Rue du Commerce 01170 GEX.  
Permanence juridique pour une information sur les droits des femmes et des familles et pour une orientation directe vers l'interlocuteur compétent. Uniquement sur rendez-vous.  
Contacter le 04.50.41.35.86.  
Site Internet : <http://www.cc-pays-de-gex.fr/qu-est-ce-que-le-point-d-acces-au.html>

**Le site Internet de la mairie est en ligne.**  
**[www.segny.fr](http://www.segny.fr)**